Chambre régionale des comptes
Occitanie

Communiqué de presse

Montpellier, le 20 novembre 2020

La chambre régionale des comptes Occitanie a contrôlé les comptes et la gestion de la Commune de Narbonne (Aude) depuis 2015.

Malgré un solde migratoire positif, la population de la commune de Narbonne s'est précarisée et a vieilli. Ces caractéristiques représenteront, à l'avenir, un défi en matière d'équipements et de services publics pour la collectivité.

La commune présente une offre de logements inadaptée et une vacances locative importante en centre-ville, alors que ses réserves foncières sont peu importantes. Il est donc essentiel qu'elle mutualise davantage ses moyens avec son intercommunalité. A cet égard, la réalisation par la commune de la salle multimodale de spectacles, sans étude préalable sur les retombées économiques, retardera les projets communaux ultérieurs, en particulier les requalifications urbaines du centre-ville. Il convient donc à la fois de mieux définir et respecter les missions de chaque collectivité.

En matière de chauffage urbain, la commune n'a pas atteint ses objectifs environnementaux et écologiques et les tarifs n'ont pas été compétitifs pour les abonnés.

Sur le plan financier, si la commune s'est désendettée, ses choix de recruter massivement ont limité la constitution d'un autofinancement durable, pourtant indispensable à la réalisation de ses projets à venir.

Contact presse : Valérie Renet
valerie.renet@crtc.ccomptes.fr ▪ **T +33 4 67 20 74 42** ▪ @crcoccitanie